

Image not found or type unknown



Arrêté de Peril et loyer

Par **Bernadette McConnell**, le **24/01/2018** à **16:30**

Bonjour, Je suis dans un bâtiment sous un arrêté de peril, il y a un an maintenant. Mon apart est bien, il faut dire, c'est une autre partie du bâtiment. Mon propriétaire, qui était toujours juste avec moi, m'a demandé de lui payer une moitié de loyer. J'ai le droit de dire non, je sais, il ne me menace pas, juste une demande parce que il y a une problème avec le syndicat et les autres copropriétaires, alors le bataille est longue pour être d'accords avec tous les éléments, architecte, etc. Je suis préparer de dire oui, parce que quand j'étais dans la merde il m'a aider, je voudrais être juste. Il y a des conséquences pour moi si je lui donner la moitié? Merci pour votre conseille